

Réponse à une consultation 11.05.2022

Révision partielle de l'ordonnance de la FINMA sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA)

economiesuisse a participé à l'audition de la FINMA sur la révision partielle de son ordonnance sur le blanchiment d'argent. Il s'agit en particulier de maintenir la sécurité juridique et donc d'améliorer la coordination au fil du temps des différentes réglementations annoncées dans le domaine du blanchiment d'argent.